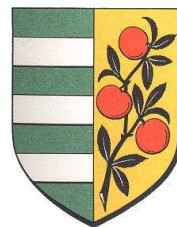


Informations communales

Été 2019

Commune de Trimbach



Chères citoyennes, chers citoyens,

Voici quelques informations avant cette période estivale. Cela fait tout juste un an que notre commune a été touchée par deux orages d'une rare violence, à dix jours d'intervalle, entraînant des coulées d'eau boueuse et des inondations ayant impacté un grand nombre de riverains.

J'espère ici pouvoir vous rassurer. En effet, le 24 mai, j'ai signé l'acte d'achat d'un terrain sur le ban de la commune de Niederseebach pour un aménagement qui permettra de réguler le débit d'eau venant de Seebach, débit qui avait traversé notre commune par le "Kirchbach" et causé tant de dégâts.

Un an peut sembler long pour cette procédure, mais même si nous avons rapidement trouvé l'emplacement idéal, il aura fallu davantage de temps que nous le souhaitions pour persuader le propriétaire de vendre, de trouver un accord tarifaire convenable, et d'avoir les accords des différentes autorités.

D'autre part, pour compléter ces actions de lutte contre les coulées d'eau boueuse, une partie du budget communal sera dédiée au curage et au nettoyage du fossé "le Kirchbach".

Voici une invitation qui s'adresse à tous les habitants : l'ensemble de l'équipe municipale a le plaisir de vous convier aux portes ouvertes du nouvel atelier municipal **le samedi 29 juin 2019 entre 13 h et 16 h**. L'inauguration officielle se tiendra dans la matinée, et vous pourrez venir découvrir librement les nouveaux locaux techniques aux horaires précités.

A partir du mois de septembre 2019, une collecte **mensuelle** de vieux papiers et cartons pour le groupe scolaire vous sera proposée afin d'éviter de les stocker durant un trimestre entier à votre domicile. Vous pourrez venir les déposer au nouvel atelier communal chaque 1er lundi du mois, et les agents techniques se chargeront de les acheminer vers l'école à la fin du trimestre. Le dépôt direct trimestriellement dans la benne de l'école reste bien entendu possible.

Pour finir, j'ai encore une date à vous faire annoter dans vos agendas : la soirée **du 05 octobre 2019**. A cette date, nous aurons en effet l'honneur d'accueillir à Trimbach le bal annuel du député Frédéric REISS, qui se déroulera à la salle polyvalente. Pour tout renseignement, prière de contacter la mairie.

En mon nom, au nom du conseil municipal, de l'agent administratif, des agents techniques et d'entretien, je vous souhaite de passer d'agréables vacances !



Le maire, Jean-Paul HAENNEL

Votre mairie

Horaires d'ouverture :
- le mardi de 15h à 19h00
- le vendredi de 9h à 11h30
Permanence du maire: le mardi de 18h à 19h

Téléphone : 03 88 94 74 23
E-mail : mairie.trimbach@wanadoo.fr

Le secrétariat sera fermé pour congés
du 08 au 28 juillet.

Site Internet : www.trimbach-village.eu



Rencontre des 3 Tri(e)mbach

La traditionnelle rencontre des 3 Tri(e)mbach aura lieu cette année le **dimanche 08 septembre dans notre commune**. La municipalité vous invite cordialement à prendre part à cette journée qui se déroulera en grande partie à la salle polyvalente. Le programme de la journée ainsi que le menu et le talon d'inscription vous seront adressés au courant du mois d'août. Venez nombreux pour revivre ou découvrir ce moment d'échange annuel entre les trois communes homonymes.

Noël des aînés

La fête de Noël des personnes âgées de 65 ans et plus se déroulera cette année le **dimanche 24 novembre** à la salle polyvalente. Une invitation sera envoyée aux personnes concernées en temps et en heure. Prière de noter la date dès à présent.

Anniversaires de mariage (noces d'or, de diamant ...)

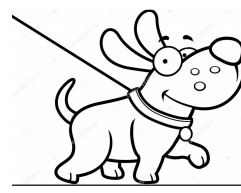
La municipalité vous informe qu'elle ne dispose pas des dates de mariage des couples qui se sont unis dans une autre commune. Afin de pouvoir les honorer lors de ces grands anniversaires de mariage, prière d'en informer la mairie.

Quelques bonnes intentions

Il est important que chacun fasse appel à un peu de civisme et de bon sens afin d'éviter des problèmes inutiles, et profiter au mieux des beaux jours.

Voici quelques règles à appliquer, merci.

- ✓ **ne pas tondre le gazon le dimanche** ;
- ✓ ne pas laisser les **chiens aboyer** de façon intempestive ;
- ✓ **limiter** les promenades nocturnes avec les animaux domestiques dans le village ;
- ✓ tenir les chiens **en laisse, les laisser divaguer est interdit** ;
- ✓ **ramasser** les déjections canines, une borne d'hygiène avec sachets est à disposition près du cimetière ;
- ✓ ne pas être l'auteur de **bruits**, tapages, attroupements **nocturnes** ;
- ✓ éviter les bruits gênants par leur **intensité ou leur durée** ;
- ✓ **ne pas brûler** ni jeter sauvagement de végétaux ou de déchets **mais les apporter à la déchèterie** ;
- ✓ **ne pas stationner** devant les entrées de propriétés, ou de façon permanente sur la voie publique, et **respecter les panneaux d'interdiction**.



Les rencontres du cercle des aînés de TRIMBACH

Les rencontres mensuelles du cercle des aînés de Trimbach ont été initiées il y a une dizaine d'années par un petit groupe de bénévoles, et c'est toujours avec le même plaisir que les participants se retrouvent **le dernier mercredi du mois** autour de diverses activités. Le groupe serait heureux de compter avec lui de nouveaux participants, alors n'hésitez pas à venir le rejoindre !

D'autre part, l'équipe d'animation recherche un ou une volontaire supplémentaire pour assurer l'animation et la gestion de ces cycles de rencontres, idéalement dès le mois de septembre 2019. La salle et le matériel sont à disposition et le concept est bien rodé, alors si vous avez un peu de temps libre, faites-le savoir dès que possible.

Voici le calendrier de la rentrée : mercredi 25 septembre, mercredi 30 octobre, dimanche 24 novembre (fête de Noël des aînés), et le mercredi 11 décembre.

Contact : Isabelle WEBER au 06 12 20 10 00

Toute l'équipe d'animation vous souhaite de passer un très bel été !



Cartes d'identité

Madame la sous-préfète de Haguenau-Wissembourg tient à vous informer qu'un dispositif de recueil pour les cartes d'identités et passeports a été installé en **mairie de Seltz**. Il est opérationnel depuis le 15 avril 2019 et **fonctionne sur rendez-vous**. La mairie de Wissembourg reste également compétente pour vos demandes, sur rendez-vous uniquement.

Commande d'arbres fruitiers

La communauté de communes de la Plaine du Rhin reconduit cette année encore l'attribution d'une subvention à hauteur de 2/3 pour l'achat d'arbres fruitiers à hautes tiges et demi-tiges par des particuliers, à l'association des arboriculteurs de Niederlauterbach et Environs. La subvention est versée directement à l'association, et il ne reste qu' **1/3 de la dépense à la charge de l'acquéreur**.

Si vous avez un projet de plantation, c'est le moment d'en profiter, en contactant M. Bertrand FOLTZENLOGEL, délégué pour la commune de Trimbach aux arbres fruitiers. ☎ 03 88 94 71 01 (après 18h00).

Les commandes devront être passées impérativement **avant le 10 octobre 2019**.

Recensement de la population

Un grand merci à l'ensemble de la population municipale pour le bon déroulé du recensement de la population de janvier-février.

578 habitants ont été dénombrés pour Trimbach en 2019, ce qui représente une petite hausse depuis le dernier recensement de 2014.

Route de Wissembourg

En raison de l'importante circulation de véhicules au niveau de la route de Wissembourg, engendrant en nombre des situations dangereuses, un aménagement routier sera mis en place prochainement durant une période test. Il s'agit pour l'heure d'une opération **expérimentale**.

Compostage

Des **composteurs** subventionnés sont toujours en vente auprès de la communauté de communes de la Plaine du Rhin à Beinheim. Il est très utile d'avoir son propre compost sur sa propriété, ce qui évite les allers-retours en déchèterie, et permet de produire soi-même un peu d'engrais gratuit.

Site Internet de la mairie de TRIMBACH

L'adresse du site Internet de la commune est la suivante : www.village-trimbach.eu

Vous avez toujours la possibilité de recevoir une **notification** qui vous informe **en temps réel** des nouveaux éléments disponibles. Il ne s'agit pas de submerger votre boîte mail, mais de vous transmettre **rapidement** les informations communales. La demande se fait directement sur le site (à partir de n'importe quelle page, en bas à droite au niveau du bandeau). Nous vous espérons très nombreux à vous abonner à ce fil d'infos. Et bien sûr, toutes vos suggestions pour étoffer le site sont les bienvenues !

Panneaux directionnels pour les professionnels

Suite à la demande émanant d'artisans locaux, la commune propose de commander des panneaux directionnels permettant aux entreprises, artisans, exploitants agricoles, et aux micro-entrepreneurs de la commune d'être mieux localisés par ce biais dans le village. Si vous êtes intéressés par cette opération et souhaitez en connaître les modalités, prière de l'indiquer en mairie avant le 30 septembre au plus tard.



Appel aux associations locales

Pour la soirée du 05 octobre 2019 (bal du député), la commune propose à l'association qui le souhaite de s'occuper de la préparation de la salle, du service et du rangement. Cette action permet à l'association qui le désire **de récolter des fonds**. Si votre association est intéressée, signalez-le avant le 1^{er} septembre à M. le maire ou au secrétariat de la mairie. La même action est proposée pour la rencontre des 3 Tri(e)mbach du 08 septembre 2019 et pour laquelle une réponse serait souhaitée avant le 31 juillet.